

## Délibération n° 2008-218 du 27 octobre 2008

*Recommandations du Collège de la HALDE sur l'élimination dans les manuels scolaires des stéréotypes susceptibles d'alimenter les discriminations.*

*En transmettant des savoirs, les manuels scolaires proposent des représentations de la société. Ils peuvent véhiculer des stéréotypes susceptibles d'alimenter les discriminations. C'est la raison pour laquelle la haute autorité a fait réaliser une étude sur « la place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires ». Les résultats de cette étude conduisent le Collège de la HALDE à adresser des recommandations au Ministère de l'Education nationale et aux éditeurs.*

Le Collège

Vu la loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004 portant création de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité,

Vu le décret n°2005-215 du 4 mars 2005 relatif à la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité,

Sur proposition du Président

Décide

Dans le cadre de sa mission de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité, la haute autorité a fait réaliser une étude sur la place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires dont l'objectif était :

1. d'évaluer le traitement de la question de l'égalité et des discriminations dans les manuels scolaires d'éducation civique,
2. de repérer dans les manuels scolaires de manière générale la présence des stéréotypes associés à des critères de discrimination.

Cette étude porte sur toutes les disciplines du collège et du lycée, avec une attention plus particulière concernant les manuels d'éducation civique, mais également d'histoire et de géographie, de sciences économiques et sociales, de français, d'anglais, de sciences de la vie et de la terre, et de mathématiques. Les critères étudiés sont le sexe, l'origine, le handicap, l'orientation sexuelle et l'âge.

Sur le premier point, les résultats font apparaître que l'information et la sensibilisation sur la lutte contre les discriminations dans les manuels d'éducation civique peuvent être améliorées.

Ainsi par exemple, les liens entre principe d'égalité et discrimination ne sont pas toujours clairs et pertinents ou donnent lieu à des confusions. A ces imprécisions des contenus s'ajoutent des problèmes de forme, comme le démontre l'étude dans son analyse de l'accès à l'information (analyse cognitive). La conception même des manuels se rapproche de plus en plus du modèle du « cahier d'exercices » caractérisé par peu de textes dans l'ouvrage, une grande importance accordée à l'image, des contenus éclatés, des propositions d'exercices pour mener l'élève à établir seul des liens, leur faisant ainsi perdre leur fonction de référence du savoir.

S'agissant de la question de la place des stéréotypes et des discriminations, il ressort de l'analyse, à partir de l'échantillon étudié, que les manuels scolaires véhiculent effectivement un certain nombre de représentations stéréotypées et ceci quelles que soient les disciplines enseignées.

L'image des femmes et des hommes continue de connaître un traitement différencié : les hommes sont plus souvent représentés que les femmes. Sur l'ensemble des illustrations étudiées qui incarnent le milieu professionnel, 1046 présentent des hommes, 341 des femmes. La place des femmes est encore fortement marquée dans la sphère domestique où leur rôle est réduit à celui de mère et d'épouse. Elles sont peu représentées dans les sphères économique et politique.

Les personnes d'origine étrangère sont souvent représentées dans des situations dévalorisantes. Dans les manuels de géographie, par exemple, les chapitres sur l'Afrique et le Maghreb mettent trop souvent l'accent sur la pauvreté avec des photos d'enfants de la rue, ou de paysans traditionnels. Ces représentations stéréotypées ne sont que rarement contrebalancées par des images de modernité de réussites, de développement.

Le handicap est rarement évoqué. Les personnes handicapées n'apparaissent quasiment que dans des contextes qui leur sont propres, en lien avec leur handicap. Dans les manuels de Sciences de la Vie et de la Terre, par exemple, les illustrations relevées montrent des personnes handicapées pour traiter de l'étiologie ou des conséquences d'une pathologie ou d'un accident. Dans les manuels d'anglais étudiés, les personnes handicapées ne sont présentes que dans le cadre de la présentation des jeux paralympiques.

Les représentations des seniors dans les manuels scolaires relèvent d'une image négative. Les seniors y sont en effet présentés dans des contextes très stéréotypés : problèmes de santé, isolement, déficiences physiques, inactivité, etc. Cependant, le contexte le plus fréquent dans lequel apparaissent les seniors est la maladie et la dégénérescence du corps. Ces stéréotypes ne sont pas contrebalancés par une image positive des seniors, touchant à la valorisation de leur expérience, et/ou de leur rôle citoyen, familial, associatif ou bénévole.

Concernant l'orientation sexuelle, l'étude montre que les manuels scolaires font totalement l'impasse sur ce critère lorsque sont évoquées des situations de famille, de vie ou de société. Les manuels scolaires n'évoquent l'homosexualité que dans des contextes spécifiques, voire caricaturaux. Dans les ouvrages de Sciences de la Vie et de la Terre, l'homosexualité n'est évoquée dans les chapitres liés à la sexualité que dans la partie traitant du SIDA.

Sur la base de ces constats, le Collège de la haute autorité recommande :

### **Concernant l'enseignement de la prévention des discriminations et de la promotion de l'égalité dans les manuels scolaires d'éducation civique**

1°-Au Ministère de l'Education nationale

► de proposer l'enseignement de la prévention des discriminations et de la promotion de l'égalité dans l'ensemble des programmes d'éducation civique du secondaire au-delà de la seule classe de 5<sup>ème</sup>, au fur et à mesure de la révision des programmes.

2°-Aux éditeurs

► de donner une définition exacte de la discrimination conforme aux lois, d'informer sur le fait que la discrimination est un délit grave sanctionné pénalement ;

► d'actualiser la présentation du dispositif public de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité, et notamment présenter la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et ses missions.

### **Concernant les stéréotypes dans tous les manuels scolaires, y compris ceux d'éducation civique**

Le collège de la haute autorité recommande :

#### 1°-Au Ministère de l'Education nationale

► de s'engager en faveur de la prévention de toutes les formes de stéréotypes dans les manuels scolaires. A cette fin, une attention devrait être portée aux programmes eux-mêmes afin que cette question y soit clairement prévue. Les programmes scolaires, dont les manuels scolaires ne sont que des traductions, devraient ainsi devenir un moteur déterminant du changement ;

► de généraliser la formation de l'ensemble des personnels de l'Education nationale sur la question de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité afin de passer d'une pratique intuitive reposant sur le bon sens de certains ou certaines face aux discriminations, au développement d'une compétence individuelle et collective.

#### 2°-Aux éditeurs

► de s'assurer que soient évités et / ou corrigés, au fur et à mesure de l'édition ou de la réédition des ouvrages, les stéréotypes que les manuels scolaires peuvent induire, en évitant les représentations inutilement dévalorisantes ou stigmatisantes, tout en veillant à la véracité des faits rapportés ;

► de veiller à la féminisation des fonctions, des métiers et des activités sociales, et de porter une attention à leurs intitulés;

► de s'assurer d'une réelle représentation de la société en veillant à inclure toutes les personnes, y compris celles souffrant d'un problème de représentation, et pour ces dernières en les faisant figurer, autant que possible, dans des situations ordinaires en interaction avec d'autres personnages ;

La HALDE recommande aux éditeurs de mettre en place une grille d'analyse à cet effet. Un guide d'application tel que celui édité par l'UNESCO<sup>1</sup> représente à cet égard une initiative intéressante. La haute autorité propose d'apporter son appui à l'élaboration d'un tel outil.

Enfin la HALDE fera régulièrement une étude sur la présence des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires pour assurer l'observation de leurs contenus au regard de cette problématique. L'étude sera étendue à l'ensemble des critères de discrimination, notamment ceux de l'activité syndicale et des convictions religieuses. Les résultats seront communiqués à la commission des programmes du Ministère de l'Education nationale ainsi qu'au Haut Conseil de l'Education.

*Le Président*

Louis SCHWEITZER

---

<sup>1</sup> UNESCO, *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires, guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire*, 2008.